

EP 21 – une réforme pour l'enseignement primaire

Le présent projet de réforme est proposé pour répondre à trois problématiques principales

- Le nombre élevé de périodes d'enseignements à Genève dès la 5P et l'harmonisation des minutes d'enseignement pour tous les degrés
- Le nombre élevé d'évaluations pour chaque discipline
- La particularité genevoise de l'enseignement du Français (enseigné en deux disciplines français I et II)

3 solutions proposées

1. Note unique de Français
2. Deux semestres certificatifs
3. Adaptation de l'horaire scolaire :

Le matin de 8h**10** à 11h30

L'après-midi de 13h30 à 16h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

+

Mercredi matin de **9h00** à 11h30

dès la 5P

Modèles investigués

- De nombreuses options ont été étudiées par la DGEO
- Il y a beaucoup de tensions entre les différentes contraintes
- Obligation de faire avec les principes de réalité, notamment légales et budgétaires
- Des forces et des faiblesses identifiées pour chaque solutions



**Aucune solution
magique**



**Proposition soumise
= choix parmi les variantes**

Objectif fixé

Tout en restant dans le cadre légal et réglementaire actuel, c'est-à-dire sans remettre en cause le mercredi matin d'école qui a montré des avantages, il s'agit de proposer un dispositif d'organisation pédagogique qui permette d'améliorer la situation pour les élèves.

Mise en œuvre

Les trois nouveaux paramètres forment un tout

Si le projet est validé, la mise en œuvre se fera en deux parties :

Rentrée 2021 : semestre et note unique de FR

Rentrée 2022 : nouvel horaire

Concertation en cours : SPG – FAPEO – GIAP

Décision: mars 2021

Note unique de Français au cycle moyen

- Situation actuelle

- **Français I** : production et compréhension de l'écrit, production et compréhension de l'oral
- **Français II** : orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire

Cette distinction est une spécificité genevoise

- Option retenue

- Une seule discipline, en garantissant la prise en compte et l'enseignement de toutes les dimensions du Français I et du Français II

Conséquences avec la note unique de Français au cycle moyen

- Diminution du nombre d'évaluations certificatives
- Modification des processus de transition – lien CO22 (au CO il n'y a qu'une note pour le français)
- Mise en place d'un accompagnement du changement
(nouvelles planifications réalisées par le Service enseignement et évaluation (SEE) / travail sur la didactique et l'évaluation)

Note unique de Français – Forces et défis

Forces:

- Diminution de la charge administrative
- Cohérence avec le CE et le CO, qui ont une seule note de Français
- Cohérence intercantonale
- Renforcement possible d'un enseignement du Français au service de la communication

Défis:

- Adapter les conditions de transition au CO (CO22)
- Garantir la représentation des différentes dimensions du Français I et du Français II dans la note de Français unique

Deux semestres certifications

- Situation actuelle

- Option retenue

TROIS TRIMESTRES

30.08.2021 – 03.12.2021
(13 semaines)

06.12.2021 – 18.03.2022
(12 semaines)

21.03.2022 – 01.07.2022
(13,5 semaines)

30.08.2021 – 28.01.2022
(19 semaines)

31.01.2022 – 01.07.2022
(19,5 semaines)

Conséquences d'un passage au semestre

- Diminution du nombre d'évaluations certificatives
- Modification des processus de transition – lien CO22
- Élaboration de deux bulletins scolaires au lieu de trois par année scolaire
- Mise en place d'un accompagnement du changement
(nouvelles planifications réalisées par le SEE / travail sur la didactique et l'évaluation)

Passage au semestre – Forces et défis

Forces:

- Diminution des tâches administratives liées à l'évaluation
- Augmentation du temps à disposition hors temps d'enseignement (préparations, formations, collaborations, ...)
- Cohérence intercantonale

Défis:

- S'adapter aux situations extraordinaires : année partielle (cf. COVID)
- Maintenir le lien fort famille-école (deux bulletins scolaires au lieu de trois)

Note unique de Français + deux semestres

Moins de certification = + d'évaluation formative

- **Développement des formes non certificatives d'évaluation**

- Évaluation diagnostique pour situer les élèves au début d'une séquence d'enseignement-apprentissage, voire identifier les prérequis à réactiver
- Évaluation formative pendant la séquence d'enseignement-apprentissage pour réguler l'enseignement et remédier aux difficultés

**Une évaluation au service de
l'enseignement !**

Gain pédagogique !

Modification de l'horaire

- Rappel:
11 mars 2012 – Modification de la LIP acceptée à 65% en votation populaire
Rentrée 2014 – Mise en œuvre mercredi matin au CM et renforcement lecture au CE
- Le mercredi matin a été ajouté à l'horaire, sans autre modification.

Le matin de 8h00 à 11h30

L'après-midi de 13h30 à 16h00

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Pour le cycle moyen:

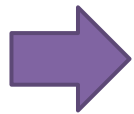
**+ Mercredi matin de 8h00 à
11h30**

Bilan global du mercredi matin positif

Augmentation du temps d'enseignement
= intérêt pédagogique pour les élèves ...

Principe d'un temps d'enseignement le mercredi matin
non remis en question

Mais grille horaire et horaire bien chargés



Hypothèse d'un léger redimensionnement

Particularité de la situation actuelle

Grille horaire pour les élèves

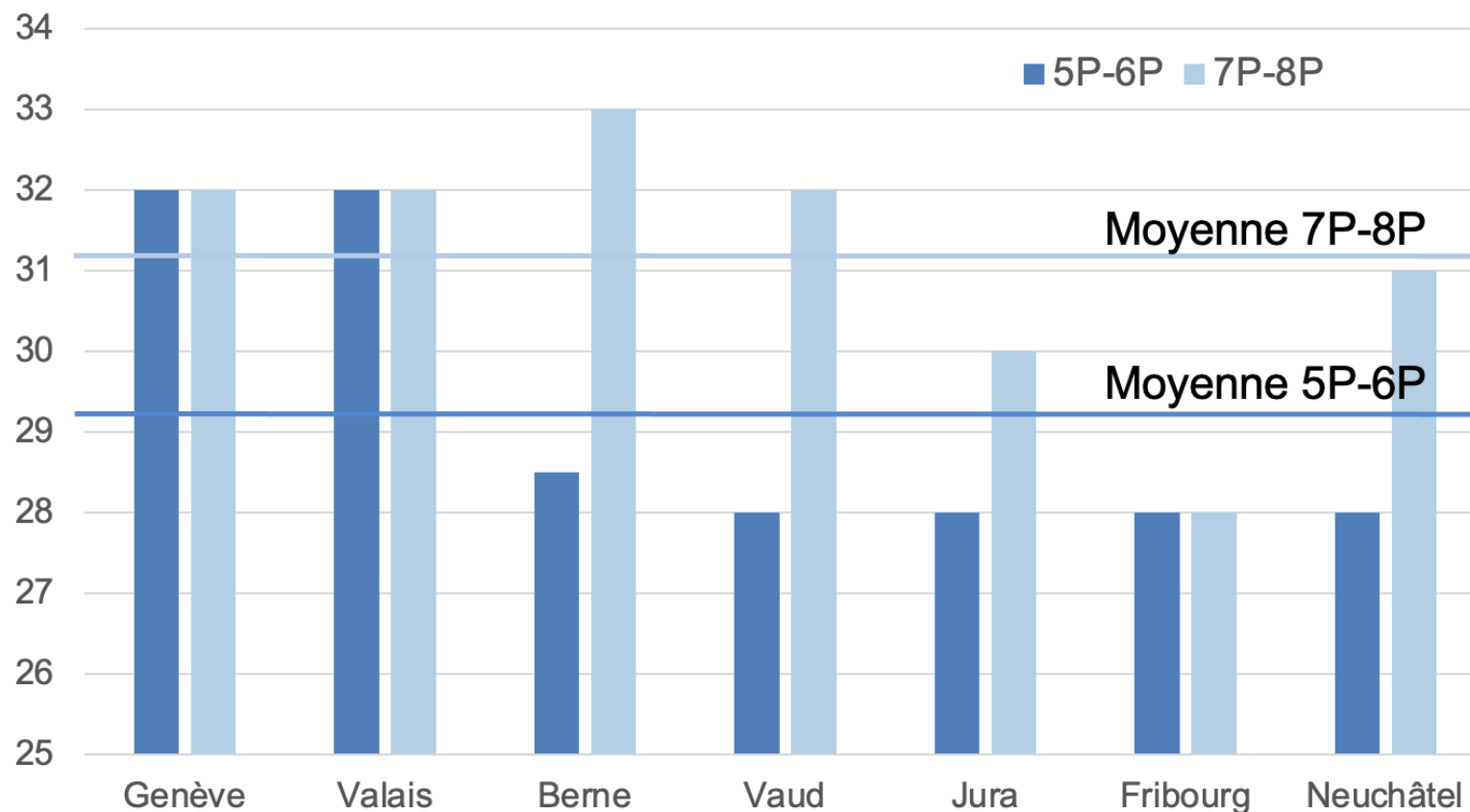
Particularité des 32 périodes pour les 5P-8P :

- 22 périodes de 45 minutes
- 10 périodes de 50 minutes

Enseignement **8h-9h35**
Récréation 9h35-9h55
Enseignement **9h55-11h30**

Enseignement **13h30-15h**
Récréation 15h-15h15
Enseignement **15h15-16h**

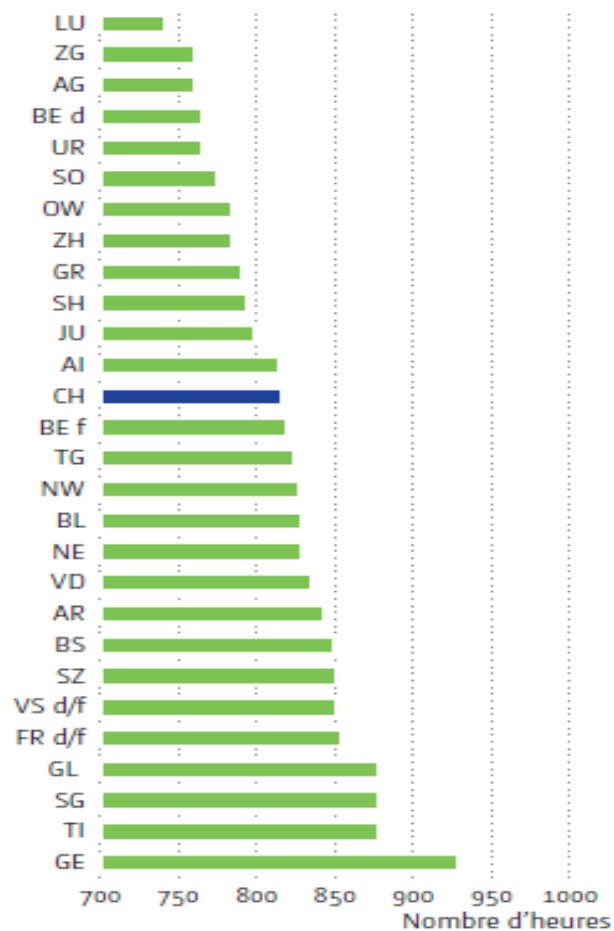
Comparaison intercantonale du nombre de périodes à la grille horaire



Source des données : grilles horaires cantonales, IRDP

Une période est équivalente à 45' d'enseignement, sauf à Genève pour deux périodes par jour et à Fribourg (50')

53 Temps d'enseignement en heures
(60 minutes) au degré primaire
(3^e à 8^e année) par canton, 2016/2017
Données: CDIP-IDES (état en septembre 2017).



Note : L'introduction de l'Éducation numérique dans les prochaines années peut amener à des évolutions possibles des grilles horaire / du temps d'enseignement.

Source: *L'Éducation en Suisse*, rapport du CSRE, 2018.

Faiblesses relevées

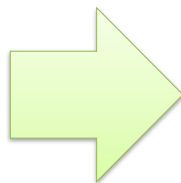
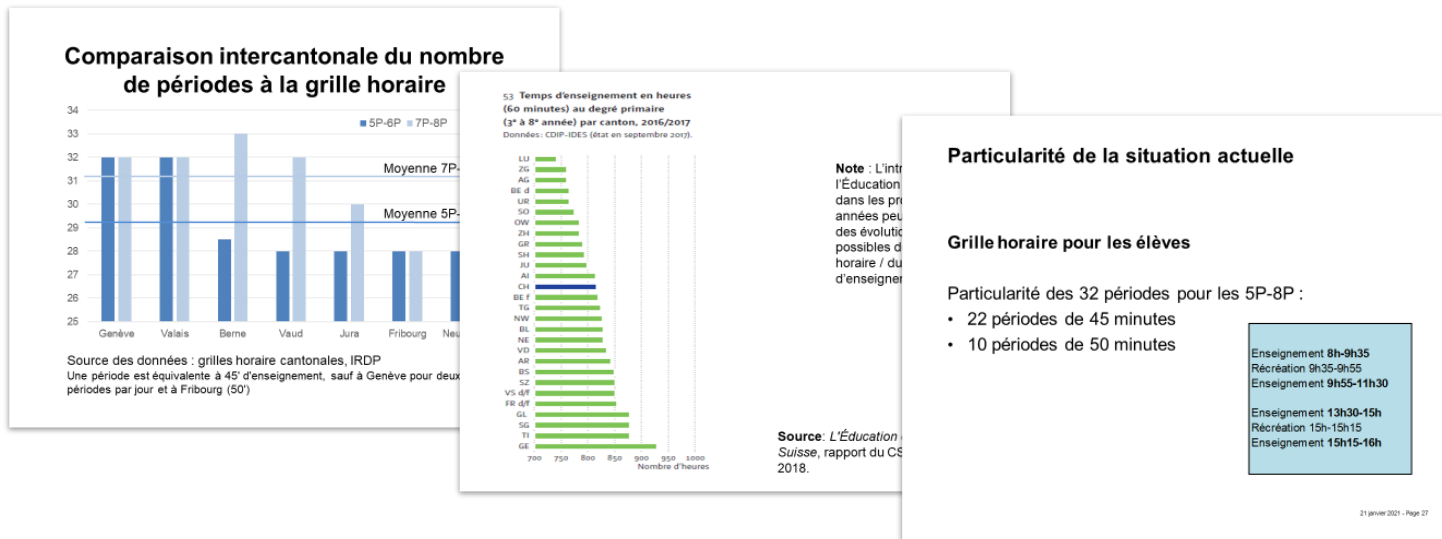
La mise en place de l'horaire scolaire à la rentrée 2014 a posé différents défis organisationnels, pédagogiques et en termes de ressources humaines

Faiblesses pédagogiques et fonctionnelles relevées:

- Fragilité du poste d'enseignant complémentaire (*pour les élèves et pour les enseignants*)
- Limitation des collaborations
- Complexification d'organisation
- Sentiment de fatigue des enseignants et des élèves

+ poids ressenti de la charge administrative

Principes du nouveau modèle



Principe : légère diminution du temps d'enseignement et des périodes d'enseignement de même durée

Comparaison : actuel - nouveau

AdS	Horaire scolaire	Journées
1P/2P	Accueil 8h-8h45 Enseignement 8h45-9h30 Récréation 9h30-10h Enseignement 10h-11h30	Lundi Mardi
	Accueil 13h30-14h Enseignement 14h-14h45 Récréation 14h45-15h15 Enseignement 15h15-16h	Jeudi Vendredi
3P	Enseignement 8h-9h30 Récréation 9h30-10h Enseignement 10h-11h30	Lundi Mardi
	Enseignement 13h30-14h45 Récréation 14h45-15h15 Enseignement 15h15-16h	Jeudi Vendredi
4P	Enseignement 8h-9h30 Récréation 9h30-10h Enseignement 10h-11h30	Lundi Mardi
	Enseignement 13h30-15h Récréation 15h-15h15 Enseignement 15h15-16h	Jeudi Vendredi

AdS	Nouvel horaire scolaire
1P/2P	Accueil 8h10 -8h45 Enseignement 8h45-9h30 Récréation 9h30-10h Enseignement 10h-11h30
	Accueil 13h30-14h Enseignement 14h-14h45 Récréation 14h45-15h15 Enseignement 15h15-16h
3P	Enseignement 8h10-9h40 Récréation 9h40-10h00 Enseignement 10h00-11h30
	Enseignement 13h30-14h45 Récréation 14h45-15h15 Enseignement 15h15-16h
4P	Enseignement 8h10-9h40 Récréation 9h40-10h00 Enseignement 10h00-11h30
	Enseignement 13h30-14h45 Récréation 14h45-15h15 Enseignement 15h15-16h

Comparaison : actuel – nouveau (2)

AdS	Horaire scolaire	Journées
5P-8P	Enseignement 8h-9h35 Récréation 9h35-9h55 Enseignement 9h55-11h30	Lundi Mardi Mercredi matin Jeudi Vendredi
	Enseignement 13h30-15h Récréation 15h-15h15 Enseignement 15h15-16h	

AdS	Nouvel horaire scolaire	Journées
5P-8P	Enseignement 8h10-9h40 Récréation 9h40-10h00 Enseignement 10h00-11h30	Lundi Mardi Mercredi matin Jeudi Vendredi
	Enseignement 9h00-10h30 Récréation 10h30-10h45 Enseignement 10h45-11h30	
	Enseignement 13h30-15h Récréation 15h-15h15 Enseignement 15h15-16h	



= 31 périodes de 45 minutes

Mouvement sur la grille horaire

	En vigueur		EP-21	
	5P-6P	7P-8P	5P-6P	7P-8P
Langues	12	11	12	11
Français	9	7	9	7
Allemand	3	2	3	2
Anglais	0	2	0	2
MSN	8	8	8	8
Mathématiques	6	6	6	6
Sciences de la nature	2	2	2	2
SHS	2	3	2	3
Histoire	1	1	1	1
Géographie	1	1	1	1
Citoyenneté	0	1	0	1
Arts	6	6	5	5
AV	4	4	3	3
ACM				
Musique	2	2	2	2
Corps et mouvement	3	3	3	3
Éducation Physique	3	3	3	3
FG	1	1	1	1
Total	32	32	31	31

- AV/ACM: situation similaire aux autres cantons
- Interventions MDAS inchangées

Modification de l'horaire : forces et défi

- Permet un **équilibre** entre la réduction du nombre de périodes et la diminution de la dotation horaire de certaines disciplines
- Permet **un horaire identique** pour l'ensemble des élèves organisation facilitée pour les équipes enseignantes, les familles et les partenaires de l'école (parascolaire, clubs sportifs, associations, etc.)
- Préserve le temps dévolu à la FG, qui pourrait être «réalloué» pour l'application du PER Éducation numérique
- Dégage des ressources réaffectées aux établissements de l'EP

Défi

- Adaptation des enseignants car avec un temps d'enseignement identique, l'horaire de certains se répartit sur chaque demi-journée

Ressources dégagées pour l'EP

- Pas de recherche d'économies, mais réaffectations pour les établissements primaires
- Possibilité de réallocation encore à déterminer :
 - Soutien pour élèves en difficultés (élèves agissants, ECSP – s'inspirer du soutien lecture)
 - Terminer le déploiement des équipes pluridisciplinaires
 - Autres besoins

-> projet à construire avec les établissements

Pour répondre aux nombreux besoins, l'entier des ressources est réalloué pour les établissements primaires

Bilan pour les élèves

Avec une faible diminution de l'horaire :

- Contenus d'enseignement préservés
- Moins d'intervenants en classes (plus besoin des titulaires complémentaires)
- Début de journée reportée (10')
- Maintien du mercredi matin mais matinée allégée
- Ressources de soutien supplémentaires et déploiement possible des équipes pluridisciplinaires

Les forces du projet

- Moins d'administration
- Plus de temps pour l'enseignement
- Référence stable pour les élèves + simplification d'organisation : plus besoin des titulaires complémentaires
- Réponse au sentiment de fatigue (report d'une heure + 10' tous les matins) avec maintien du mercredi d'enseignement
- Ressources pour répondre aux besoins des établissements de l'EP - à construire (par exemple : soutien + déploiement des équipes pluridisciplinaires)
- Horaire cadre identique pour les élèves (CE-CM)